



AVIS D'ATTRIBUTION

Section I : REFERENCES DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Aménagement scénique de la salle de spectacle à l'ancien Tribunal – Année 2018

Section II : IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Ville de Cosne-Cours-sur-Loire
Monsieur le Maire
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire

Section III : DESCRIPTION DU MARCHÉ

Objet du marché : Aménagement scénique de la salle de spectacle à l'ancien Tribunal – Année 2018

Marché alloti (six lots) :

- Lot n°1 : Eclairage scénique et distribution électrique
- Lot n°2 : Sonorisation
- Lot n°3 : Scène modulaire, habillage de scène
- Lot n°4 : Structure aluminium
- Lot n°5 : Projection vidéo
- Lot n°6 : Equipement audiovisuel de la salle

Section IV : CRITERES D'ATTRIBUTION RETENUS

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée dans le cadre du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics en fonction des critères énoncés ci-dessous et selon la pondération indiquée :

L'obtention de marché est conditionnée au respect strict du planning.

Critère n°1 : Prix des prestations – 40 points

Le prix sera évalué selon la formule suivante : $Note = 40 \times (P1)/(P2)$

P1 : Offre de prix la plus basse

P2 : Offre de prix du candidat

Critère n°2 : Valeur technique – 60 points

Le critère de la valeur technique sera évalué en fonction du mémoire technique fourni par le candidat.

- Qualité des matériaux, prise en compte de la protection de l'environnement : 35 points

- Engagement et délais d'exécution (respect du planning) : 15 points

- Capacités techniques (qualifications, références similaires) : 10 points

Les offres seront classées par ordre décroissant en fonction des notes obtenues pour chacun des deux critères.

Section V : MODE DE PASSATION

En application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Procédure adaptée et accord-cadre passés en application des articles 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Section VI : RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ATTRIBUTAIRES

Numéro du marché : Marché n°2018057 – Lot n°1 « Eclairage scénique et distribution électrique »

Date d'attribution du marché : 6 septembre 2018

Nom du titulaire : SARL AUDIO VISUEL LOCATION – 6 route der Lyon – 71100 SAINT REMY

Montant final HT du marché : 24.433,15 €

Numéro du marché : Marché n°2018058 – Lot n°2 « Sonorisation »

Date d'attribution du marché : 6 septembre 2018

Nom du titulaire : SARL AUDIO VISUEL LOCATION – 6 route der Lyon – 71100 SAINT REMY

Montant final HT du marché : 18.701,89 €

Numéro du marché : Marché n°2018059 – Lot n°3 « Scène modulaire, habillage de scène »

Date d'attribution du marché : 6 septembre 2018

Nom du titulaire : SARL AUDIO VISUEL LOCATION – 6 route der Lyon – 71100 SAINT REMY

Montant final HT du marché : 11.589,73 €

Numéro du marché : Marché n°2018060 – Lot n°4 « Structure aluminium »

Date d'attribution du marché : 6 septembre 2018

Nom du titulaire : SARL AUDIO VISUEL LOCATION – 6 route der Lyon – 71100 SAINT REMY

Montant final HT du marché : 5.764,89 €

Numéro du marché : Marché n°2018061 – Lot n°5 « Projection vidéo »

Date d'attribution du marché : 6 septembre 2018

Nom du titulaire : SARL AUDIO VISUEL LOCATION – 6 route der Lyon – 71100 SAINT REMY

Montant final HT du marché : 5.588,85 €

Numéro du marché : Marché n°2018062 – Lot n°6 « Equipement audiovisuel de la salle »

Date d'attribution du marché : 6 septembre 2018

Nom du titulaire : SARL AUDIO VISUEL LOCATION – 6 route der Lyon – 71100 SAINT REMY

Montant final HT du marché : 10.685,89 €

Section VII : DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

20 SEP. 2018

**Le Maire,
Michel VENEAU.**

